

Communiqué de presse

Le 14 octobre 2025

Avec PERin Avenir, APRIL propose une première offre de plan épargne retraite à ses 17 000 courtiers partenaires

Dans un contexte de préoccupation croissante autour de la pérennité du système de retraite par répartition conjugué à une actualité économique et politique incertaine, l'épargne apparaît comme une valeur refuge pour les Français. Parmi les produits plébiscités, le PER – plan d'épargne retraite lisible, souple à la sortie et compréhensible en matière fiscale fait office de locomotive avec plus de 11 millions de détenteurs et une collecte à la hausse. Afin de permettre à ses 17 000 courtiers partenaires de proposer à leurs clients ce dispositif d'épargne, APRIL lance PERin Avenir, une solution simple et sécurisée, en partenariat avec Suravenir, filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa.

Troisième pilier du groupe APRIL, l'activité Epargne & Gestion de Patrimoine s'adressait jusqu'alors à quelques réseaux spécialisés, APRIL propose désormais à ses partenaires courtiers de distribuer un PER à destination de tous les épargnants quelle que soit la nature de leur patrimoine.

APRIL s'appuie pour cela sur une solution co-conçue avec les équipes de DLPK, sur son expérience de mise à disposition de parcours digitaux simples et sécurisés entièrement intégrés dans l'extranet APRIL ON, et ses dispositifs uniques d'animation commerciale du plus grand réseau de courtiers en France. Pour cette offre inédite sur le marché, le groupe a souhaité capitaliser sur l'expertise reconnue de Suravenir, notamment en matière de gestion d'actifs et de relation clients.

« Chez APRIL, nous sommes convaincus du potentiel de développement du PER dans les prochaines années. Nous avons imaginé PERin Avenir, un produit simple pour accompagner nos partenaires courtiers dans leur développement qu'ils soient novices ou expérimentés, afin qu'ils aident leurs clients à piloter finement leur préparation à la retraite » déclare Emmanuel Maillet, Directeur général délégué en charge des assurances de personnes et de l'épargne.

“Chez Suravenir, nous sommes ravis de lancer ce nouveau PERin en collaboration avec APRIL. La collecte sur l'épargne retraite se développe rapidement. Nous allons nous mobiliser pour assurer le succès de ce projet ambitieux”, poursuit François-Régis Bernicot, Président du directoire de Suravenir.

Les courtiers partenaires d'APRIL bénéficient d'un dispositif de formation spécifique pour développer leurs compétences et leurs connaissances sur ce marché à fort potentiel.

PERin « Avenir » par APRIL – Une solution retraite moderne et flexible qui sécurise le devoir de conseil

- Un parcours simple et sécurisé, précontractuel du recueil du besoin à la souscription
- 3 modes de gestion souples et adaptés au profil de chaque épargnant : libre, à horizon et sous mandat
- Une offre accessible : à partir de 1 000 € de versement initial à l'ouverture du PER puis 50 € de versement programmé tous les mois
- Une solution d'investissement diversifiée et performante
- Une fiscalité avantageuse à l'entrée comme à la sortie
- Deux simulateurs dédiés à la retraite et la fiscalité pour accompagner les clients

À propos d'APRIL

APRIL est le leader du courtage grossiste en France avec un réseau de 27 000 courtiers partenaires dans le monde. Les 3 000 collaborateurs d'APRIL ont l'ambition de proposer à leurs clients et partenaires – particuliers, professionnels et entreprises – une expérience remarquable alliant le meilleur des relations humaines et de la technologie, en santé et prévoyance des particuliers, professionnels et TPE, en assurance des emprunteurs, en santé internationale, en dommages de niches et en gestion de patrimoine. APRIL ambitionne de devenir un acteur digital, omnicanal et agile, champion de l'expérience client et leader sur ses marchés tout en s'engageant sur les enjeux de Responsabilité Sociétale structurés au sein de sa démarche Oxygen. Le groupe APRIL opère dans 20 pays et a enregistré en 2024 un chiffre d'affaires de 860M€.

www.april.com

Contacts presse APRIL

Mélanie Sutter – 06 43 54 66 67 – melanie.sutter@april.com

Agence Angie – presseapril@angie.fr

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit Mutuel Arkéa. Au 31 décembre 2024, Suravenir affiche plus de 53,8 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et une collecte brute qui s'élève à 5,4 milliards d'euros. Suravenir et ses 383 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie, de retraite et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine, courtiers et autres grands partenaires.

Plus d'informations : www.suravenir.fr

Contacts presse Suravenir

Katell Piriou – 06 21 68 17 91 – katell.piriou@suravenir.fr

Marjolène Cunin – 06 10 76 50 52 – marjolene.cunin@suravenir.fr